

06-92

Pour diffusion immédiate  
Le 13 septembre 2006

## **AIDER LES NOUVEAUX ARRIVANTS À COMPRENDRE LEURS DROITS AU TRAVAIL**

*Le gouvernement McGuinty fait le lancement d'un programme de sensibilisation visant à aider les nouveaux arrivants à réussir au travail*

TORONTO – Le gouvernement McGuinty tend la main aux nouveaux arrivants pour les aider à mieux comprendre leurs droits et leurs devoirs afin de les aider à rester en sécurité et à réussir au travail, a déclaré aujourd'hui M. Steve Peters, ministre du Travail.

« Les nouveaux arrivants – tant les employés que les employeurs – sont une source d'énergie et de détermination pour l'économie ontarienne, a déclaré M. Peters. Notre gouvernement veut les aider à comprendre leur nouveau milieu de travail. Nous voulons les joindre directement, et c'est pourquoi nous allons rencontrer leurs associations patronales et communautaires. »

La campagne de M. Racco, adjoint parlementaire du ministre du Travail, portera sur les normes d'emploi et les normes de santé et de sécurité au travail. Au cours des trois prochains mois, elle rejoindra au moins sept groupes. Elle commencera, le 14 septembre, par la Fédération canado-arabe. Les autres associations sont celles-ci : Chinese Professional Association of Canada, Inter-Cultural Neighbourhood Social Services, Canadian Netherlands Business and Professional Association, Korean Canadian Association of Metro Toronto, Ontario Korean Businessman's Association et Federation of Export Clubs of Canada.

« Ayant moi-même immigré en Ontario, je comprends à quel point il est important pour les nouveaux arrivants de pouvoir travailler et réussir dans leurs nouvelles entreprises, a dit M. Racco. En présentant de l'information utile, dans un langage facile à comprendre, j'espère pouvoir les aider à obtenir le succès qu'ils souhaitent avoir dans leur nouvelle patrie. »

« Le futur et la prospérité de l'Ontario dépendent du succès des nouveaux arrivants, a dit M. Mike Colle, ministre des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario. C'est pourquoi notre gouvernement prend des mesures aussi fortes que concrètes pour faire en sorte que les nouveaux arrivants connaissent leurs droits et qu'ils réussissent au travail. »

Ce programme de sensibilisation s'inscrit dans une volonté gouvernementale visant à aider les nouveaux arrivants à comprendre leurs droits au travail. Voici des exemples d'autres initiatives ayant des buts similaires :

- le développement de partenariats communautaires avec le Centre for Information and Community Services (CICS) visant à sensibiliser des travailleurs vulnérables en leur fournissant des renseignements multilingues au sujet des droits au travail;

- le lancement d'une entente de partenariat de deux ans avec la SISO (Settlement and Integration Services Organization) de Hamilton où des conseillers et des membres du personnel ont été formés pour expliquer les droits au travail dans plus de 40 langues; et
- un travail de proximité continu de la part du personnel du ministère, qui présente des exposés à un large éventail d'organismes communautaires;

« Le gouvernement McGuinty fait cause commune avec les nouveaux arrivants qui veulent avoir la possibilité de réussir, a déclaré le ministre Peters. Quand les nouveaux arrivants réussissent au travail, c'est une réussite pour l'Ontario. »

Des renseignements au sujet de droits et des responsabilités au travail sont disponibles en 23 langues à la page suivante du site Web du ministère du Travail :  
[http://www.labour.gov.on.ca/french/es/index\\_languages.html](http://www.labour.gov.on.ca/french/es/index_languages.html).

-30-

Renseignements :  
Lionel Tona  
Ministère du Travail  
416 326-1407

Susan McConnell  
Bureau du ministre  
416 326-7710

*Available in English*

[www.labour.gov.on.ca](http://www.labour.gov.on.ca)